

BULLETIN.

DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE
18 RUE DIDEROT - 13632 ARLES
TEL 15.85 OU 11.54

Première série - N° 5

PRIX 3 F.

Bulletin trimestriel - Juin 1972



Programme

Nous reprendrons le programme publié par M. H. Dauphin, dans le bulletin n° 1 de la Société des Amis du Vieil Arles.

- 1 — Publication d'un bulletin.
- 2 — Démarches et campagnes pour le classement de monuments non encore classés.
- 3 — Démarches et campagnes pour l'achat d'immeubles ou vestiges intéressants.
- 4 — Démarches et campagnes pour l'exhumation de monuments enfouis.
- 5 — Démarches et campagnes pour le dégagement de monuments de certaines constructions parasites.
- 6 — Démarches et campagnes pour la restauration des monuments.
- 7 — Démarches et campagnes pour la réparation des monuments.
- 8 — Commission des fouilles au service du conservateur des musées.
- 9 — Lutte contre l'abus général de l'affichage.
- 10 — Sauvegarde des noms typiques des rues, quartiers, boulevards.
- 11 — Publication de guides catalogues de chaque musée.
- 12 — Embellissement de la ville et mise en valeur des sites et monuments
- 13 — Demander la création d'un prix d'Arles à l'instar du prix de Rome.
- 14 — Aide aux musées existants et aux créations nouvelles.
- 15 — Organisations d'excursions, cours, conférences, visites commentées.
- 16 — Faciliter la réunion de congrès archéologiques.
- 17 — Aide au Syndicat d'initiative.
- 18 — Sauvegarde des monuments non classés et de biens particuliers.
- 19 — Concours pour les jeunes des écoles.
- 20 — Amélioration du gardiennage des monuments.
- 21 — Restitution d'œuvres ou de monuments détenus par ailleurs.
- 22 — Mesure contre le vandalisme.
- 23 — Encouragement du folklore arlésien.

Pour répondre aux préoccupations actuelles, nous ajouterons :

- 24 — Documentation des constructeurs : propriétaires et entrepreneurs
- 25 — Publicité au bénéfice des réalisations réussies restaurations et améliorations.
- 26 — Inventaires des éléments constituant le patrimoine artistique secondaire de la ville d'Arles ; niches, porte anciennes, vieux hôtels.
- 27 — Collaboration avec tous les organismes qui travaillent à la sauvegarde de la Vieille Ville.

En bref : **INFORMER - ENCOURAGER – COLLABORER**

pour

DÉGAGER - PROTÉGER - RESTAURER

le patrimoine historique et esthétique arlésien.

SOMMAIRE

Protégeons nos vieilles rues	page 1
Restauration de la Genouillade	page 2
Les fosses mariennes	page 3
Quand les cloches d'Arles sonnaient... (suite et fin)	page 9
Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps	page 11
Lorsque Arles était port de mer	page 12
Défendons nos paysages	page 17
Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence	page 18
Offrande à Van Gogh	page 24

BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE
18 RUE DIDEROT — 13632 ARLES TEL 15.85 OU 11.54

PROTÉGEONS NOS VIEILLES RUES

S'il est un fléau qui préoccupe bien peu les Français, c'est celui de la publicité.

L'affichage s'arroge tous les droits et l'on voit des panneaux multicolores envahir les arbres, les murs, les bâtiments, sous l'œil indifférent et blasé des passants.

Beaucoup d'affiches sont de mauvais goût et le public s'accoutume à la laideur jusqu'à ne plus pouvoir juger sainement. Davantage encore lorsque passe le temps et qu'elles deviennent des papiers délavés, déchirés qui pendent en lambeaux sans que personne ne s'en trouve choqué.

Dans un autre style, la publicité professionnelle, sous couvert de modernisme, a adopté le panneau lumineux.

Nous en voyons de toutes les formes, de toutes les tailles, de toutes les couleurs ; chaque nouveau venu cherchant à éclipser les autres.

Et quand la nuit tombe sur nos rues désertes, ce n'est plus qu'un fouillis de lettres lumineuses qui se superposent, se brouillent, se détruisent mutuellement.

Les partis politiques, les associations qui se veulent rénovatrices... suivent la loi commune et aggravent encore le problème.

Des militants zélés vont jusqu'à écrire des slogans de toutes sortes, au goudron indélébile, sur des murs le plus souvent propres, persuadés que leur prose va ravir le propriétaire du dit mur avant de s'imposer à l'admiration des générations futures.

Pas plus que des murs ordinaires, nos monuments historiques n'échappent à cette profanation.

Et nous subissons ce spectacle déprimant de voir les perspectives de nos vieilles rues dénaturées par l'affichage et la publicité abusive, qui détruisent le charme mélancolique du passé.

Le législateur s'en est ému, et dès le 12 avril 1943 promulgua une loi de base sur l'affichage intempestif dans les agglomérations.

Nous en retiendrons l'article 5 qui touche de près les sentiments qui nous animent. Il interdit toute publicité sur les immeubles classés, inscrits ou protégés ; sur les immeubles présentant un caractère artistique, esthétique ou pittoresque ; sur les perspectives urbaines et les ensembles architecturaux.

Cette interdiction s'applique également, et cela est trop souvent négligé, dans un rayon de 100 mètres autour des éléments cités ci-dessus, lorsque cet affichage ou cette publicité s'inscrivent dans le même champ de vision que les monuments ou sites intéressés.

Loin de nous l'idée de faire supprimer toutes les enseignes commerciales ou les affiches des corridas, mais nous souhaitons que ceux qui utilisent la publicité, le fasse dans le respect de l'environnement ; cela est possible, nous en avons pour preuve l'exemple des habitants du « Vieux Lyon » qui ont su épurer les façades de leurs immeubles.

Ceux qui croyaient au bénéfice de la publicité tapageuse ont pris conscience de son inutilité.

Les illusions initiales se sont tempérées avec l'expérience et la raison ; mais il a fallu 25 ans pour cela.

25 ans pour rendre les Lyonnais raisonnables ?

Allons, amis Arlésiens, il est grand temps de nous y mettre !

Le président,
J. LANDRIOT

Restauration de la Genouillade

Notre section de jeunes a continué les travaux régulièrement tous les samedis.

L'enclos a été débarrassé de sa « jungle ». Un extirpateur motottracté a permis l'éradication des nombreuses racines.

Le mur d'enceinte ramené à son niveau primitif permet maintenant la vue et l'aération de la chapelle.

Les jeunes cyprès plantés en automne prospèrent.

Les trois ouvertures voûtées, vides de leurs vitraux ont été obstruées au plexiglas.

Les deux fenêtres de la façade ont reçu des barreaux identiques à ceux d'origine.

Enfin la chapelle est désormais fermée, la porte ayant été réparée et munie d'une bonne serrure.

Sur les conseils de monsieur l'architecte des Monuments historiques, les travaux suivants vont être entrepris :

1° Sablage des murs intérieurs.

2° Enlèvement de l'autel (sans valeur esthétique et complètement étranger au style du monument).

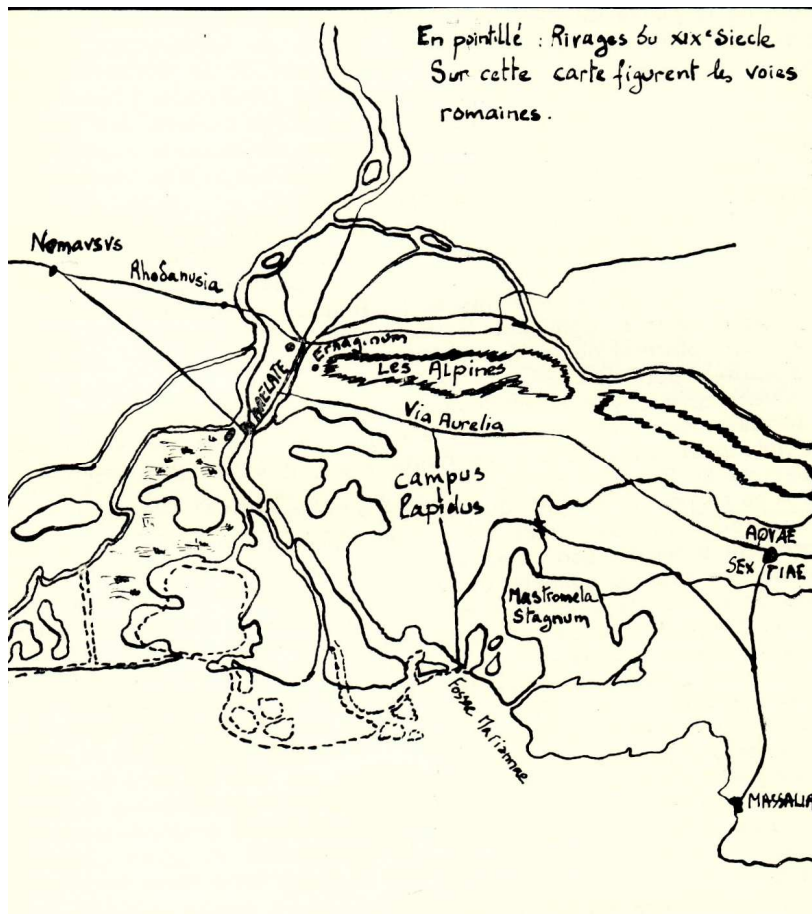
3° Mise à nu du sol rocheux intérieur.

4° Reconstitution du dallage.

Nous faisons appel aux bonnes volontés qui voudraient bien se manifester pour nous aider car « il reste encore pas mal de pain sur la planche ».

Les fosses mariennes

Lorsqu'on évoque la Provence antique et en particulier celle du delta du Rhône, il est un sujet qui retient l'attention par son caractère à la fois historique, légendaire, insolite et grandiose, à savoir : les « fosses mariennes ». Sous ce nom les historiens ont désigné de façon très générale le canal latéral qui fut creusé à la fin du II^e siècle avant notre ère pour éviter à la navigation les ensablements des embouchures du Rhône.



Extrait de la carte de la Provence occidentale d'après les itinéraires anciens et les vases apollinaires.

On ne sait que fort peu de choses sur ce prétendu canal dont il ne subsiste absolument rien. Diverses hypothèses ont été formulées, d'une part, à partir de l'étude des textes anciens dont les auteurs sont Plutarque, Strabon, Pline et d'autre part en recherchant quelle était la topographie de l'époque.

Ce rapprochement indispensable permet seul d'aborder le problème sans buter aussitôt devant le caractère titanesque, démesuré et invraisemblable d'une telle réalisation.

En effet, depuis l'Antiquité, le littoral s'est profondément modifié. Le plateau des Alpilles était baigné de tous côtés par les eaux provenant de la Durance et du Rhône. Ces eaux répandues en immenses étangs communiquant les uns avec les autres en une sorte de profonde lagune intérieure, baignant les abords immédiats de la ville d'Arles, s'épalaient le long de la plaine du Plan du Bourg à peu de distance du fleuve pour finalement trouver son exutoire dans l'étang du Galéjon en communication avec la mer. Les collines de Montmajour et de Cordes formaient des îlots et l'on trouve la mention de lac des Désuviates (Desuviatorum Stagnum) pour désigner cette étendue liquide où existait une forme de navigation à base d'embarcations constituées de radeaux supportés par des outres ; on retrouve dans l'épigraphie et les textes l'existence de plusieurs corporations « d'utriculaires ».

Voyons maintenant le contexte historique. À la fin de ce II^e siècle avant notre ère, les Teutons et les Ambrons inquiètent la Gaule Romaine et le général Caius Marius dont le rôle est de défendre la Narbonnaise, se retranche à proximité « d'Arélate » et du Rhône ; on situera son camp sur le plateau calcaire dominant Saint-Gabriel, anciennement Ernaginum. Pour lutter contre le désœuvrement de ses troupes en attendant l'ennemi, mais surtout pour faciliter son ravitaillement par voie maritime depuis la lointaine Ostie, Marius employa son armée à de gigantesques travaux de terrassements permettant de créer une issue commode, suffisamment profonde pour les vaisseaux de haute mer, en évitant les risques d'ensablement du Bas Rhône.

À ce propos, Plutarque nous dit ceci :

« Lorsque Marius eut appris par des espions, que les barbares approchaient, il fortifia son camp le long de la rivière du Rhône et y mit dedans une grande quantité de vivres afin qu'il ne pût être contraint, faute de vivres, de venir à la bataille. Et là où la « voiture » des vivres en son camp était longue et dangereuse, il la rendit aisée et courte par de tels moyens. La branche de la rivière du Rhône avait recueillie tant de vase et si grande quantité de sable que les boues rendaient l'entrée de la rivière étroite et difficile, dangereuse pour les grands vaisseaux de charge qui venaient de la mer ; que considérant Marius lui fit creuser une grande tranchée ou canal en dedans de laquelle il détourna une bonne partie de la rivière et la tira jusqu'à un endroit opportun de la côte, là où l'eau s'écoulait vers la mer par une tranchée profonde et capable des plus grands navires, et avec cela tranquille et plate, sans être tourmentée des vents ni des vagues de la mer cette fosse porte encore son nom. »

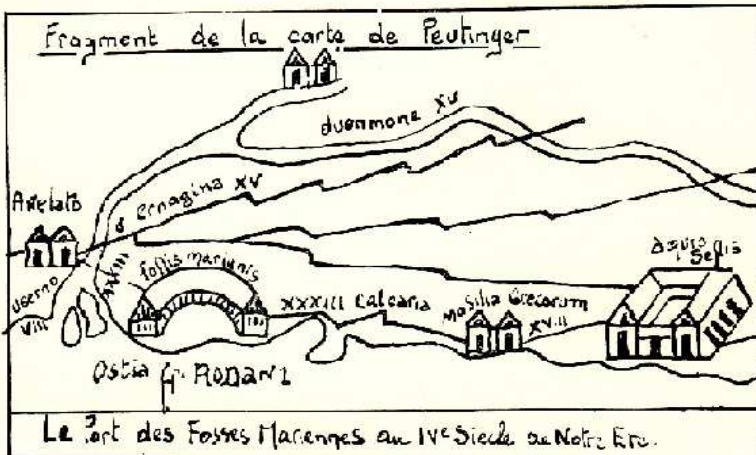
De son camp retranché Marius attendit les barbares du printemps de l'année 104 à l'automne de l'année 102 av. J.-C. en restant sur sa position défensive et l'on sait avec quelle vigueur il se mit alors à leur poursuite, jusqu'à l'hécatombe sanglante de Pourrières léguant ainsi à la postérité le renom légendaire de Marius.

Strabon parlant de l'aboutissement des Fosses Mariennes à la mer nous dit que : « l'entrée du canal est difficile à cause du peu d'élévation du sol qui est tel que, par temps obscur, on ne l'aperçoit pas, même à petite distance. »

D'autre part d'après Pline :

« Le canal des fosses mariennes n'avait aucune communication avec le Rhône et il fut creusé à 3000 pas environ du bord oriental du fleuve depuis la mer jusqu'à la Durance. »

Enfin la seule carte qui nous soit parvenue de l'Antiquité, la table Peutinger signale l'existence d'un port appelé « Fossis Marianis » et situé à très peu de distance du Fos actuel dont l'étymologie est issue de « Fossac », la fosse de Marius.



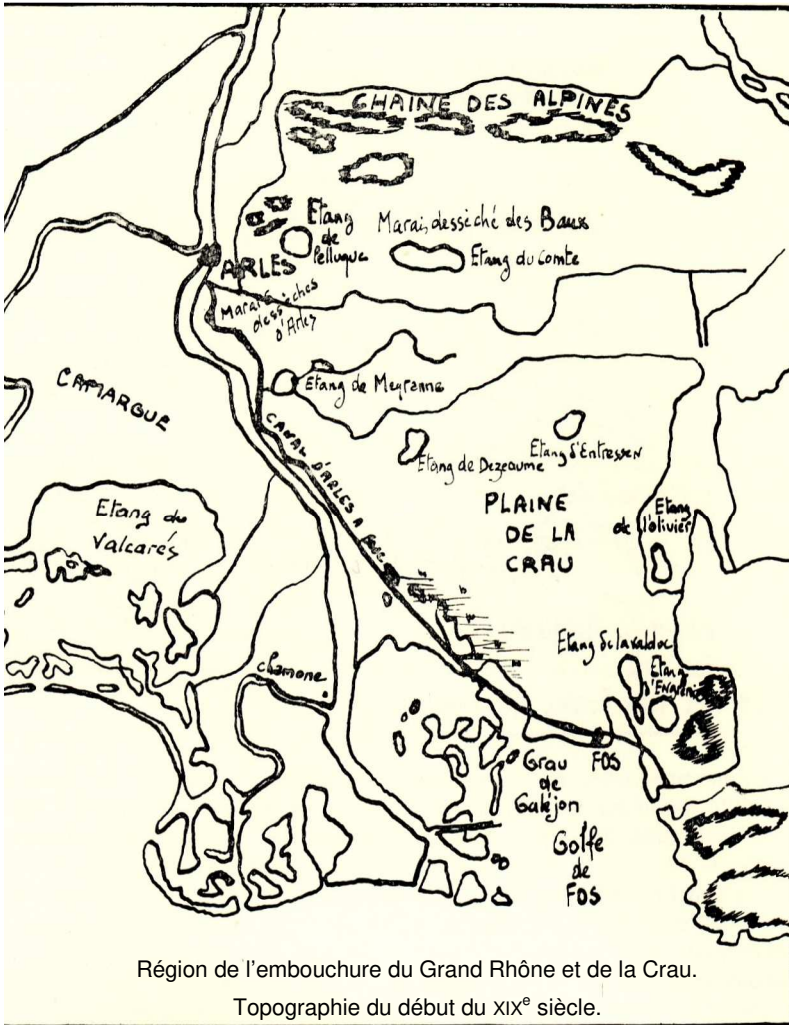
L'itinéraire d'Antonin, remontant sans doute au règne de Dioclétien ainsi qu'un texte qui lui est adjoit, « l'itinéraire maritime de Rome à Arles », signalent Fossis Marianis comme « Portus », c'est-à-dire comme port aménagé.

Il s'agit bien du port antique de Fos, contemporain de Marius : il est représenté sous la forme d'un portique semi-circulaire tourné vers la mer et semblable à la vignette du port d'Ostie. Créé sans doute pour servir d'escale maritime entre Marseille et Arles, il devait en outre permettre les transbordements de bateaux, les nombreux vestiges, poteries et amphores qui y ont été retrouvés, semblent bien l'attester. Toutefois cette vocation de port de transbordement a résulté probablement des contraintes imposées par la rapide dégradation du canal de Marius. En effet il apparaît qu'à l'époque d'Auguste les fosses mariennes étaient difficilement navigables et dès le Bas Empire à peu près impraticables.

Les très importantes fouilles sous-marines effectuées de façon inlassable par l'équipe du docteur René Beaucaire de 1946 à 1966 ont été très riches en résultats ; ainsi que l'étude des terres sur le rivage a permis d'établir une sorte de correspondance avec le niveau d'activité du port dont la croissance fut continue jusque vers 50 av. J.-C.

Après Auguste il doit encore prospérer pendant une centaine d'années puis décliner lentement ; à partir du IV^e siècle on ne retrouve rien.

Donc si on connaît avec certitude le point d'arrivée à la mer des fosses mariennes à savoir : très près et au sud de Fos moderne dans l'anse de Saint-Servais, il en va tout autrement lorsqu'il s'agit d'en fixer le tracé et le point d'origine.



Beaucoup de suppositions ont été faites sans pouvoir jamais recevoir de confirmation ; les critères de vraisemblance ayant été traités parfois avec beaucoup de désinvolture ! C'est ainsi qu'il ne faut pas perdre de vue que la tranchée ne put être un ouvrage d'importance démesurée étant donné le temps dont disposait Marius lorsqu'il apprit l'approche de l'ennemi.

Ernest Desjardin, dans son « aperçu historique des embouchures du Rhône » place le point de départ du canal de Marius aux environs de Mas-Thibert ; celui-ci coupe droit à travers la Crau sans tenir tellement compte du talweg de la Crau au point d'éviter en partie l'étang du Galéjon avant de former un large bassin entre deux digues de cailloux, les « coudoulières » dans la terminologie locale. Desjardin voyait dans les coudoulières les vestiges des berges du canal espacées l'une de l'autre d'une distance variant de 875 à 1050 mètres ! Pas moins ! On sait maintenant qu'il s'agit de cordons littoraux et que jamais la main de l'homme n'y a contribué.

Plus vraisemblable, plus satisfaisante est la thèse considérant l'ancien bras mort du Rhône, encore visible au ^{XIV}^e siècle, comme une partie du canal de Marius. Ce bras mort, résultant peut-être des caprices d'un changement du cours du Rhône, avait son confluent au lieu dit « le grand Passon ». Il se dirigeait vers le nord et à travers le marais de l'Escale pour finalement rejoindre l'étang du Galéjon et la mer. Dans cette hypothèse, le bras mort serait bien le canal de Marius. Le texte ancien d'Ammien Marcellin dit ceci :

« Le Rhône écumeux mêle ses eaux à la mer de Gaule en décrivant une large courbe qu'on appelle les échelles, distante d'Arles de 18 milles environ. »

Cette distance correspond sensiblement à l'emplacement du rivage antique passant par Chamone à 11 km au nord du rivage actuel.

La thèse la plus originale est sans nul doute celle qui suppose la dérivation des eaux de la Durance à travers le vaste système d'eau qui s'échelonnait depuis les Alpilles jusqu'à la mer en suivant le talweg de la Crau.

Isidore Gilles affirme dans l'étude qu'il a consacrée aux compagnons de Marius que :

« Les fosses mariennes étaient la tranchée que Marius fit ouvrir au sommet de la plaine d'Arles pour dériver dans son talweg la plus grande partie des eaux de la Durance. La fosse qu'il remplit ainsi de ces eaux, débouchait à la mer par l'étang du Galéjon mais le port d'arrivée était à Ernaginum dans l'intérieur des terres à 60 km de Fos là-même où Marius avait établi son campement. »

En suivant cette idée, l'œuvre de Marius aurait consisté à établir certaines communications permettant d'alimenter la lagune ainsi qu'à en approfondir certaines parties de façon à établir une liaison continue en eau profonde entre le camp d'Ernaginum et la mer.

Il est évident que considérant les étendues déjà existantes, la dimension des travaux réalisés est tout à fait compatible avec les délais et les moyens dont pouvait disposer Marius. Toutefois les inévitables opérations de dragage sont assez difficiles à imaginer. Plutarque parle des eaux du Rhône mais dans un tel réseau aquatique il était probablement difficile de différencier les cours des deux fleuves si proches et si parallèles. Enfin il faut dire que des auteurs aussi sérieux et aussi érudits que pouvait être Isidore Gilles, ainsi que Charles Lenthéric, se sont efforcés de soutenir cette thèse.

Après ce tableau très général il convient de conclure en se gardant bien d'adopter la moindre solution même si elle satisfait en partie l'esprit. La porte reste ouverte à l'imagination et aux mystères des évocations anciennes. Cependant, en restant objectif, il est un certain nombre de points qui paraissent solidement établis.

Tout d'abord il y a bien eu une voie de navigation parallèle au Rhône ; cette voie en partie artificielle est bien due au travail de l'armée du général Marius. Son caractère stratégique et momentané n'a pas permis la pérennité de l'œuvre réalisée, de plus dans un terrain inconsistant : la preuve est qu'il ne subsiste plus rien de nos jours. Enfin les découvertes faites à proximité de Fos permettent d'affirmer la présence d'un port antique qui ne peut être que le Fossis Marianis de la Table de Peutinger : l'étymologie est évidente. La multitude des poteries exhumées par les archéologues de la « Société des Amis du Vieil Istres » a donné une image très saisissante de l'activité des transbordements c'est à dire des changements de mode de navigation pour les marchandises à une époque où la dégradation des fosses mariennes devait se faire sentir.

Quand au tracé le mystère est total faute de la moindre preuve ; mise à part l'étude de Desjardin, trop démesurée, il semble que la réalité pouvait être très proche de l'une des deux autres solutions mais il est absolument impossible de faire un choix certain.

Les fosses mariennes, en conservant leur mystère, rejoignent la légende qui s'attache à la vie et à la gloire du général Marius dont le souvenir s'est si bien conservé en Provence.

Henri JOUVE

Je remercie le docteur René Beaucaire, président de la Société du Vieil Istres pour ses avis judicieux.

Livres consultés :

- Campagne de Marius dans la Gaule par Isidore
- Gilles Le Rhône par Charles Lenthéric
- La région du Bas-Rhône par Charles Lenthéric
- Aperçu historique des embouchures du Rhône par Ernest Desjardin
- Recherches sur les embouchures du Rhône par Honoré Clair
- La Provence Antique par J.P. Clébert
- La Grèce et l'Orient en Provence par Charles Lenthéric
- Promenade d'archéologie sous-marine par Philippe Diote
- Hommes et Dieux de la Gaule par Henri-Paul Eydoux
- Antique par L.A. Constans.

Quand les cloches d'Arles sonnaient...

(SUITE ET FIN)

Nous sommes heureux d'apprendre qu'un sort enfin favorable est aussi réservé à la vaste église des Dominicains qui dresse au bord du Rhône comme un grand vaisseau désemparé son imposante et noire carcasse... Découronnée, sans vitraux, sans portes, elle ouvre encore aujourd'hui à toutes les profanations sa nef désolée, et des remises, des entrepôts, des écuries, se partagent les somptueuses chapelles des Quiqueran, des Grille, des Forbin. Du beau couvent qui l'entourait, bien peu de souvenirs demeurent. Le cloître aux colonnes sculptées a disparu avec la chapelle des Pénitents bleus qui s'élevait à l'angle de la rue Neuve ; à peine retrouve-t-on quelques belles voûtes dans les ateliers et les garages voisins... Par une coïncidence extraordinaire et peut-être unique dans l'histoire, après plus de sept cents ans, M. Amans qui de nos jours habite la vieille maison prieurale porte le même nom que ce Petrus Amantius qui, en 1231, donna aux Dominicains, près de la porte de la Cavalerie une vigne pour y construire leur premier monastère.

À cette époque lointaine le quartier de la rue Neuve (Dr. Fanton) était réservé aux juifs. Il y avait pourtant une petite église qu'on appelait Saint-Pierre de Pesulo, ou en langue romane de « los Pesols » que nous oserons traduire par Saint-Pierre des Pouilleux. Mais lorsqu'à la fin du xv^e siècle un terrible incendie consuma la Juiverie tout entière, on ne parlait déjà presque plus de ce modeste sanctuaire dont la petite cloche répondait par dessus le Rhône aux pieuses sonneries d'un autre Saint-Pierre bâti tout près de l'eau et de la rue des Morts. C'est là que jusqu'en 1789 les habitants de Trinquetaille vinrent accomplir leurs devoirs paroissiaux. Puis la religion fut proscrite et nos églises transformées en cantonnements de troupes ou magasins à vivre. D'inestimables œuvres d'art, tableaux, sculptures, calices précieux, fines broderies furent alors détruites ou dispersées – bien souvent sans profit – au gré des passions politiques et cent vingt-six de nos cloches arrachées à leur cage de pierre, de fer forgé, où elles n'avaient appris que des hymnes de paix, allèrent au nom de la fraternité humaine semer sur tous les champs de bataille leur bronze meurtrier.

Mais pour violents qu'ils soient les orages ont une fin. En 1802, Napoléon rétablit le libre exercice du culte et les églises se rouvrirent. Pas toutes cependant. Beaucoup avaient trop souffert de leur nouvelle et profane affectation. D'autres n'avaient plus retrouvé leurs moines. La grande chapelle des Capucins mieux située au centre de Trinquetaille devint alors le nouveau foyer de la vie paroissiale jusqu'à 1944. La haute et fine pointe de son clocher portait la voix de sa prière de la plaine de Beaucaire jusqu'aux limites du Vaccarès. Mais détruite elle aussi par les impitoyables bombardements elle est fort mal remplacée aujourd'hui par la construction qui semble évoquer une chapelle des Missions africaines.

Pour agrandir le cimetière on abattit le peu qui restait de Saint-Pierre le Vieux et Saint-Pierre du bord du Rhône fut laissé à l'administration des Gabelles. Ce sanctuaire et son clocher disparurent quand vers la fin du siècle dernier on construisit les quais du Rhône.

Les sept églises de la Roquette n'ont pas souffert de la guerre moderne mais une seule a survécu à la Révolution. Des six autres, trois étaient paroisses, car Saint-Martin faisait autrefois partie du Vieux Bourg dont les remparts longeaient le Méjean que rappellent assez bien la rue Tour du Fabre et la rue Dulau. Le syndicat des éleveurs de mérinos a fait un dépôt de laines dans cette petite église qui, pendant le XVIII^e siècle, servait de chapelle publique au grand séminaire dont l'élégant clocher à galeries s'élève encore près du Rhône. Les cloches avaient plus de part qu'aujourd'hui à la vie de nos ancêtres, et bien des fois celle de Saint-Martin annonça la crue dangereuse du fleuve. Elle sonnait aussi tristement la sépulture des noyés souvent anonymes qu'on inhumait sous les dalles de son antique église où le zèle d'un prêtre charitable érigea, sans doute pour ces âmes délaissées, la confrérie de Notre Dame du Suffrage si chère encore après deux cents ans à la piété de nos Roquetières.

Si à Saint-Martin on priaît pour les morts, nos marins venaient implorer Notre Dame du Bon Voyage à Saint-Laurent l'une des plus importantes paroisses d'Arles. Elle avait succédé dans des temps très lointains à la petite église Saint-André dont les vestiges romans s'aperçoivent encore sous son clocher arrondi. Mais son dernier vicaire, le savant abbé Laurent Bonnemant qu'il faut toujours citer quand on parle de notre histoire locale, aurait lui-même hélas ! quelque peine à reconnaître son église, dans le banal cinéma où se presse une foule avide de frivoles distractions. Et la douce Isabelet Roux, la « sainte de la Roquette », comme tous aimaient à l'appeler, pleurerait de voir ainsi profané le sanctuaire où si souvent elle est venue demander pour les bateaux et pour les âmes une paisible et profitable navigation.

La sereine cloche des Visitandines qu'elle entendait alors tout près d'elle semblait l'inviter à une prière plus constante. Elle prit donc le voile blanc des novices dans leur jolie chapelle de la rue Giraud que la Révolution puis l'incendie de 1910 et récemment l'atelier de M. Calvo, ont si entièrement dépouillée de ses riches ornements. C'est pourtant sous le brun scapulaire des Carmélites que mourut en 1826 sœur Isabelet dont le nom ignoré des jeunes générations reste encore cher à nos vieilles familles de marins et vénéré parmi nous. Les religieuses de la Visitation, chassées en 1795, n'étaient pas revenues après la tempête qui avait anéanti tant de saintes institutions et on avait vendu leur couvent qui s'étendait de la rue Giraud à la Poissonnerie, tout près de la grande église Sainte-Croix, troisième et principale paroisse du Vieux Bourg. Quatre prêtres la desservaient encore en 1789. Mais livrée au culte schismatique, désaffectée, elle fut récemment défigurée par le feu et n'est plus aujourd'hui qu'une galerie de meubles. À peine retrouve-t-on dans les magasins et les caves qui bordent au sud de la place Paul Doumer quelques larges pierres tombales aux dates effacées. Son joli clocher du XVI^e siècle a perdu ses élégantes ferronneries et seule mélancolique

survivante d'un passé fastueux la troisième de ses anciennes cloches ne sonne même plus les heures.

Au VI^e siècle, il y avait à la Roquette un très célèbre monastère d'hommes que l'un de nos archevêques, saint Aurélien et le roi Cheldebert avaient confié à la sage direction de saint Florentin. Faut-il y chercher l'origine de Sainte-Croix ? D'autres veulent y voir le berceau du couvent des Augustins qui s'élevait au midi de notre église Saint-Césaire et dont nous retrouvons le petit cloître dans l'agréable jardin de M. Simian. Les Pénitents blancs y avaient construit leur chapelle qui abritait naguère l'atelier de menuiserie de M. Joubert presque entièrement détruit il y a quelques années par un spectaculaire incendie. C'est aujourd'hui le parking de Saint-Césaire. Mais au siècle dernier la foi n'était plus assez vivante pour maintenir l'activité de cette pieuse confrérie et ses derniers membres donnèrent à l'église de Raphaël nouvellement bâtie sous l'administration de M. Remacle, alors maire d'Arles, le mobilier de leur chapelle.

Que devint celui des Carmes Déchaussés dont le majestueux portail se dresse encore près du canal de Craponne, et que la générosité tapageuse des seigneurs de Grille avait richement doté ? Où sont les autels de bois doré, les statues de marbre ou d'argent, les reliquaires de vermeil, les tableaux précieux, les ostensoirs rayonnants de pierreries qui embellissaient le trésor de nos anciennes églises ? Qu'a-t-on fait des curieux manuscrits de Montmajour, des bibliothèques de nos couvents ? Nos églises sont moins nombreuses, moins riches, nous n'avons presque plus de moines... le monde en est-il meilleur ? Et sommes nous plus heureux depuis que les miaulements de la musique moderne ont remplacé l'harmonieux concert des cloches dont la voix mécanisée par un dispositif électrique n'a même plus les délicates inflexions d'autrefois ? Où sont les vieux sonneurs Dieudonné, Fabre, Jonin qui savaient si bien faire rire ou pleurer le bronze de nos clochers ? Le « Jan Batisto es mort » du Jeudi Saint ; le « bon roi Dagobert » de Pâques ? Vaine sensiblerie que tout cela me direz vous ; la civilisation a marché... bientôt une belle sirène toute neuve annoncera les offices... c'est le progrès !... Mais le progrès c'est une bien dangereuse chose quand la tradition qui est l'expérience et la sensiblerie qui est un peu de cœur n'y ont pas leur place.

VAILHEN-REMACLE

Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps

Évolution des noms à travers les âges
(d'après des plans anciens de 1871 et de 1743)

1971	1871	1743
Agneau (rue de l')	Lagnel (rue)	Agniau (rue de l')
Albert Samain (rue)	Égout (rue de l')	
Alembert (rue d')	Récollets (rue des)	Récollets (rue des)
Amédée Pichot (rue)	Cavalerie (rue de la)	Saint Claude (rue)
Amphithéâtre (rue de l')	Amphithéâtre (rue de l')	Bourg Neuf (rue)
Antonelle (place)	Porcellet (place des)	n'existe pas

(À suivre)

Lorsque Arles était port de mer

CHAPITRE I — L'ANTIQUITÉ, LA GRÈCE, ROME

Depuis les temps les plus reculés, l'activité économique d'Arles, et même l'essentiel de sa vie tout court, furent liés au Rhône. Pour les déplacements importants, la voie de terre s'avérait trop souvent lente et difficile ; chemins mal tracés, relief tourmenté, rivières, plans d'eau, marécages, sans compter les populations hostiles. Par contre, les relations par eau, maritimes essentiellement, grâce aux vents qui ont toujours soufflé généreusement sur notre Méditerranée, étaient beaucoup plus rapides. Pas toujours très sûres peut-être, par suite de la piraterie, mal endémique, mais qui sévissait aussi, nous l'avons vu, avec plus de violence encore, peut-être, sur la terre ferme... Mais lorsqu'on songe que les navires les plus rapides sont encore bien loin d'atteindre les cent kilomètres/heure, alors que certains voiliers atteignaient, en pointe il est vrai, déjà les cinquante kilomètres il y a deux mille ans, tandis que la vitesse des convois terrestres a littéralement bondi de six kilomètres à l'heure à cent-vingt et au-delà, on comprendra tout de suite le choix de nos ancêtres et leur prédilection pour les transports par eau.

Pour un tel trafic, situé d'autre part au point de rencontre de plusieurs routes terrestres, disons, chemins, voire pistes... et à portée d'un haut fond du Rhône, presque d'un gué, le site d'Arles se trouvait en excellente position. Sans doute, ce site a-t-il subi, depuis ces temps lointains, bien des modifications que la géographie comparée nous fait connaître. Le Vaccarès, entre autres, communiquait à la fois avec le Rhône par un de ses bras, et avec la mer ; formant ainsi une manière de mer intérieure, abri très sûr pour les bateaux, malgré un mistral parfois violent mais que les étendues boisées, alors existantes, atténuaient tout de même quelque peu ; abri excellent pour les bateaux qui venaient de la haute mer et ceux qui descendaient le fleuve.

PHÉNICIENS ET CRÉTOIS

Nous ne possédons, à la vérité, que peu de renseignements concernant ces époques reculées, mais nous savons que les Phéniciens hantèrent nos rivages et notre ville, apportant suivant la légende, non seulement la vigne et l'olivier (ce qui a été contesté d'une manière assez vraisemblable), mais encore des objets en verre multicolore, des aromates, des tissus précieux, déjà des épices, des vases, etc., soit pour leur propre compte soit pour le compte des Égyptiens (4^e dynastie 2850 à 2700 av. J.-C.). Ils échangeaient ces produits contre ceux venus des contrées nordiques, l'ambre et l'étain. On a conservé quelques traces de leur passage, des objets en verre multicolore déjà nommés, quelques monnaies d'argent à l'effigie du cheval, quelques poteries jaune pâle, ondulées, assez fines... Échanges, le notait P. Hubac, pour le commun profit des deux parties. Les Phéniciens ne cherchant pas à occuper « colonialement » le pays et bornant leurs efforts à l'établissement de comptoirs, les relations avec les indigènes semblent avoir été généralement pacifiques. Mais en fut-il toujours de même ? Certaines difficultés ne s'élevèrent-elles pas parfois ? Ce n'est point impossible, et la légende des cailloux de la Crau, retraçant le stratagème utilisé par Jupiter pour défendre l'Hercule phénicien contre ses adversaires, pourrait bien en être l'écho attardé...

Doit-on leur attribuer le culte du taureau ! Il s'agirait alors plus précisément de leurs cousins les CRÉTOIS, dont on connaît l'attachement quasi mystique pour cet animal. Dans son remarquable ouvrage sur la GRÈCE ANTIQUE, édité en 1955 par l'Institut français d'Athènes, Raymond MATTON nous rapporte de très nombreux témoignages graphiques de ce culte, et des diverses manifestations auxquelles il donnait lieu. Nous y retrouvons même nos braves et agiles « raseteurs » camarguais. Et Marie MAURON, dans son livre déjà ancien sur le TAUREAU, « Ce Dieu qui combat », nous fait l'historique de ce culte dans notre terroir occitan. Ici donc, le doute n'est plus possible. Il ne s'agit pas d'un vulgaire massacre comme, par exemple celui des gros poissons pêchés en mer d'Irlande et que les pêcheurs décapitent encore vivants et pantelants, et entassent ensuite au fond des cales, recouverts d'une couche de sel... Il s'agit véritablement d'un culte, d'une religion dont la signification est hautement spirituelle, moralisatrice...

Ajoutons-y enfin le culte de la Terre-Mère, en grande vénération chez les anciens, et qui préfigure, s'il n'en est pas l'initiateur, celui de la Vierge Marie, qui deviendra particulièrement en honneur dans nos terres occitanes, de la Bonne Mère à Notre-Dame de Lourdes, en passant par toutes les Vierges Noires du sud de la Loire...

N'oublions pas que les Phéniciens furent les inventeurs de l'alphabet moderne, qu'adoptèrent ensuite Crétois, Étrusques, Romains et que leur sens commercial n'excluait pas une profonde spiritualité, qu'on retrouve de nos jours chez nos « fraires de Catalogno », chers à Frédéric Mistral et à tous les Occitans.

LES GRECS

Pour les Grecs, nous avons des données plus précises. Ils arrivèrent vers le VI^e ou le V^e siècle avant J.-C. Ils se trouvaient à Marseille depuis l'an 600. Ils évincèrent les Phéniciens et s'établissant, eux, solidement sur le pays, comme l'illustre la gracieuse légende de Gyptis, monopolisèrent le commerce extérieur de nos régions.

De Gaule, on exportera toujours l'ambre et l'étain, puis le cuivre, le fer et les autres minerais extraits de notre sol riche alors en minuscules exploitations minières, les peaux brutes, les bois de construction ou précieux. On recevra le vin, l'huile qu'on ne produisait guère encore pour des raisons assez particulières, politiques et économiques entre autres, des céréales, des étoffes en tous genres, les beaux vases d'Athènes aux figures peintes, etc.

Arles suivra, peu ou prou, les vicissitudes de sa voisine PHOCÉE, plus tard Massilia, MARSEILLE, sa situation à l'entrée du Rhône lui permettant de jouer dans ce trafic un rôle tout particulier (1).

Pour surveiller le mouvement des navires, des tours à signaux, dit Strabon, s'élèvent aux diverses embouchures du Rhône et auprès des factoreries échelonnées tout le long du fleuve. Strabon assure encore qu'un temple fut dressé à l'emplacement actuel des Saintes-Maries-de-la-Mer, peut-être à l'emplacement du lieu où a été édifié l'ensemble résidentiel de Crin-Blanc...

ARLES LA ROMAINE

Cette activité se poursuivra durant toute l'occupation romaine.

Au Fournelet, non loin de Salin-de-Giraud et d'un ancien lit du Rhône, le Rhône d'Ulmét, on a retrouvé tout un appareil de béton, de briques et de tuiles, ainsi qu'une grande quantité d'amphores, de jarres, de « dolia », de tessons de poterie, des céramiques diverses tant grecques que romaines. Il y avait là une agglomération et peut-être aussi un entrepôt. Malheureusement, aucune inscription, susceptible de nous renseigner, n'a été retrouvée. Il est vrai que de nombreuses pierres ont été utilisées, au cours des siècles, pour empierrer les chemins et fabriquer de la chaux, ou tout simplement édifier des maisons.

L'activité maritime d'Arles était donc encore très importante, et elle donna lieu à toute une organisation dont nous allons dire quelques mots.

Des chantiers navals furent créés. Ils furent pour Jules César de la plus grande utilité lorsque, après sa rupture avec Pompée, il vint mettre le siège devant Marseille. Ils construisirent en effet pour lui douze « naves longae » destinées à transporter ses troupes. Ces constructions tiraient leur bois des forêts qui s'étendaient alors de Saint-Gilles à Aigues-Mortes et aux Saintes-Maries-de-la-Mer (oppidum Râ ou Ratis) et on devine encore les restes de Clamador. On trouvait, dans ces chantiers, outre les simples charpentiers (« fabri lignarii »), les constructeurs proprement dits, (« fabri navales ») et les « utricularii » employés à la confection des outres qui, par leur assemblage, formaient ensuite de légers radeaux pour la navigation en eau douce. Des ingénieurs, (« architecti navales ») dirigeaient et surveillaient les travaux.

Il existait à Arles une association commerciale très importante, dénommée « navicularii marini arelatenses » qui comprenait cinq corporations et qui, elle-même se trouvait doublée par la corporation des bateliers du Rhône, « nautae arelatenses » qui assurait le trafic fluvial.

Rappelons que les corporations n'étaient pas seulement des groupements professionnels, mais qu'elles rappelaient également à la fois nos modernes syndicats et les récentes sociétés de secours mutuel, assurant également un rôle social et de bienfaisance allant jusqu'à l'organisation des obsèques de leurs membres.

Le port d'Arles, où parvenaient alors le vin et l'huile (II^e et III^e siècles après J.-C.), nos régions ne produisant ces produits qu'en quantités limitées du fait de restrictions administratives, connut une très grande activité, éclipsant même un moment celui de Marseille. C'était le point obligé de transbordement des marchandises venant de l'intérieur de la Gaule et de celles arrivant d'Italie, d'Espagne, d'Afrique du Nord, du Levant.

(1) Encore que les navigations et les découvertes de PITHEAS n'aient apparemment rien à voir avec l'activité maritime et fluviale d'Arles, nous ne voudrions pas les passer entièrement sous silence car, d'une part, elles illustrent l'activité maritime de notre Méditerranée et d'autre part peut-être y avait-il dans son équipage des marins arlésiens ou camarguais...

N'oublions pas que le cabotage, c'est à dire la petite navigation côtière, était alors très pratiqué car, nous l'avons vu, les transports par eau étaient plus rapides et pas plus dangereux que ceux par voie de terre.

Mais des trafiquants arlésiens se rendirent également dans des pays étrangers. On les trouve ainsi en Germanie où ils formaient sur le marché de Mayence (Maguntia) une véritable compagnie celle des « Cnabarii ». Ce sont eux qui dédièrent dans le camp de cette dernière ville à Jupiter une colonne qu'ils avaient sans doute apportée de leur patrie. On a signalé également qu'un rescrit impérial adressé aux naviculaires d'Arles, chargés du transport des céréales, avait été affiché à Beyrouth. Du reste, en 418, l'empereur Honorius proclame qu'Arles était le rendez-vous des marchands Syriens, et qu'on y trouvait « les richesses de l'Orient, les parfums de l'Arabie, les délicatesses de l'Assyrie... en si grande abondance qu'on les croirait des productions du pays... » (2)

Les plus hautes personnalités s'intéressaient à cette activité et à ces entreprises. Rappelons le souvenir de Cornélius Optavus qui répondait aux titres de « duumvir, pontifex et flamine ».

Tel fut le début d'une vocation qui devait se poursuivre tout au long des siècles.

De cette époque datent plusieurs inscriptions, conservées à Arles et à Nîmes, et dont voici les textes :

M FRONTONI. EVPORI
LIIIIIVIR AVG. COL. IVLIA
AVG. AQVIS. SEXTIS. NAVICVLAR MAR.
AREL CVRAT. EIVSD. CORP. PATRONO.
NAVTAR. DRVEN.
TICORVM. ET. VTRICVLARIOR
CORP. ERNAGINENSIVM
IVLIA. NICE. VXOR
CONIVGI. CARISSIMO

qui doit se lire, selon Ch. LENTHERIC :

« Marco Frontoni Europi, sevir Augustali coloniae Juliae Augustae Aquis Sextis, naculario marino Arelate, curator ejusdem corporis patrono mautarum druenticorum et utriculariorum corporatorum Ernaginensium, Julia Nice uxor conjugii carissimo »

et se traduire par :

À Marcus Fronton Europ, sévir Augusta] de la Colonie Julia Augusta d'Aix, marin d'Arles, curateur de la dite corporation, patron des corporations des marins des Durances et des « utriculaire » d'Ernaginum, Julia Nice à son époux bien-aimé.

(2) On peut lire le texte du RESCRIT des empereurs Honorius et Théodose le jeune, adressé en l'année 418, au Préfet des Gaules siégeant à Arles, ainsi que d'autres inscriptions relatives à la navigation dans la « GRÈCE ET L'ORIENT EN PROVENCE » de Ch. LENTHERIC (Paris, Plon 1878).

Cette inscription fut découverte en l'Église St-Gabriel « Ernaginum ».

..... COMINIO
..... LAVD. BO/NIO
AGRICOLAE/ELIO
APRO. PRAEP. COHOR.
TERT. BRACARAVGVSTANOR
TRIBUNO. LEG. II. ADVIT. PROCVR. AVGSTORVM.
AD ANNONAM PROVINCIAE. NARBONENSIS
ET. LIGVRIAE. PRAEF. A... MILIARIAE IN
MAVRETANIA. CAESARIENSI NAVIC. MARIN. AREL.
CORP. QVINQ. PATRON
OPTIMO. ET. INNOCENTIS
SIMO

ce qui doit se lire :

« ... Cominio... (VC) laudia tribu Bo (1) onio Agricolae (A) elio Apro prae facto cohortis tertiae Bracar-Augustanorum tribuno legionis secundao adjustricis procuratori Augustorum ad annoman provinciae Narbonensis et Liguria praefecto alae miliariae in Mauretania Caesariensi navicularii Arelatenses corporum quunque patrono optmo et innocentissimo »

et se traduire par :

« À... Cominius Boionius Agricola Elius Aper, de la tribu Claudia, préfet de la troisième cohorte de Bracara Augusta, tribun de la seconde Légion « Adjutrix » (auxiliaire) procurateur des empereurs pour l'expédition des blés de la province Narbonnaise et de la Ligurie préfet d'une aile militaire dans la Maurétanie Césarienne, les marins formant une des cinq corporations d'Arles ont élevé ce monument à leur patron très bon et très intègre. »

Cette inscription de la fin du II^e siècle, se trouve au musée d'Arles.

CN CORNEL.
CN. FIL. TER
OPTATO
IIVIR. PONTIFIC.
FLAMINI
NAVICULARI
MARIN
AREL. PATRONO

ce qui doit se lire :

« Cnaeo Cornelio Cnaei filio Terentina tribu Optato Duumviro Pontifici flamini navicularii marini arelatenses patrono »

et se traduire par :

« À Cneus Cornelius, fils de Cneus, de la tribu Terentina, duumvir, pontife, flamine les marins d'Arles à leur patron. »

Cette inscription, de la fin du I^{er} siècle ,se trouve au musée d'Arles.
D.D.D.N. RHOD. ET ARAR XL

qui doit se lire :

« Decreto decurionum datum nauitii Rhodanicis et Araricis quadraginta » et se traduire en :

« Par décret des décurions, il est donné quarante places aux bateliers du Rhône et de la Saône. »

Cette inscription est gravée sur l'accoudoir du « podium » des arènes de Nîmes mais concerne manifestement la navigation sur le Rhône. Toutefois nous rappellerons qu'il existait, à Nîmes également, un centre commercial de navigation maritime et fluviale indépendant, sinon allié (voire concurrent !) d'Arles.

(à suivre)

Marcel CARRIÈRES,
membre de l'Académie d'Arles

Défendons nos paysages

Amis du Vieil Arles méfions-nous du vent de destruction qui souffle partout. Défendre nos monuments contre les injures du temps et la bêtise des hommes est un devoir impérieux ; mais nous devons aussi veiller sur nos paysages, sur nos arbres surtout.

À Nice, on a déboisé pour faire place aux automobiles en stationnement et pour que les autobus circulent plus vite ! Une municipalité qu'il ne m'appartient pas de juger, a fait abattre les platanes centenaires qui faisaient le charme des avenues Thiers et Boriglione ! Voilà ces jolis quartiers défigurés.

Que sous les mêmes fallacieux prétextes de « parking » on n'enlaidisse pas Arles en la dépouillant de ses arbres ! Cela débute par un platane gênant, puis la tronçonneuse a vite fait...

Il y a deux ou trois ans, je fus choqué en traversant ma ville natale de voir de chétifs acacias remplacer des micocouliers sur les Lices. Quelle idée de planter l'acacia au lieu de l'arbre provençal par excellence ! Si au moins on avait opté pour une essence plus ornementale, magnolia ou autre, afin de mieux parer cette promenade...

Et le prix ? m'objectera-t-on.

Le prix n'intervient pas qui s'amortit en cent ans et plus. Et il n'y a rien de trop cher ni de trop beau pour l'ancien royaume d'Arles. J'ai vu en Italie une petite ville (1) bien plus pauvre qu'Arles et privée de monuments remplacer à grands frais un magnolia défunt par un autre gigantesque, afin de ne pas déparer la petite promenade faisant tout le charme de la petite localité au bord du lac Majeur.

Serions-nous si pingres à Arles ? Craignons-nous d'attirer les visiteurs, de leur dispenser l'ombre fraîche en juillet ?

(1) Palanza

André MAITRE

Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence

TITRE - II - DE LA CONQUÊTE ROMAINE AU ROYAUME D'ARLES

Datation	ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET EN PROVENCE
58 à 52 av. J.-C.	<p data-bbox="385 300 930 352">Chapitre - I - Arles et la Provence à l'heure romaine</p> <p data-bbox="325 379 613 403">LA GUERRE DES GAULES</p>
49 av. J.-C.	<p data-bbox="325 1086 992 1166">À cette époque Massalia jouit d'une véritable extra territorialité. Les Massaliotes mettent leur flotte et leurs entrepôts à la disposition des troupes romaines.</p> <p data-bbox="325 1193 992 1321">En 49 avant J.-C., César convoque à Nice les Timouques de Massalia pour délibérer d'une alliance plus précise. Ils ne répondent pas à cet appel et prennent fait et cause pour Pompée en lutte contre César. Ce dernier décide de ramener la ville à la raison.</p> <p data-bbox="325 1326 992 1453">Il fait construire alors par les chantiers d'Arles une flotte qui gagne la mer par les Fosses mariennes. Après deux batailles navales, Massalia est amenée à capituler et devient une ville romaine. César s'empare de toutes les colonies de Massalia sur la côte à l'exception de Nice et de Saint-Tropez.</p>

À cette époque, un très grand fossé sépare encore la Gaule du monde méditerranéen que dirige Rome dont la civilisation est bien supérieure en raison de son expérience politique, de sa science juridique, de sa vie municipale et de sa solide administration.

Jouant des dissensions qui existent entre les peuplades gauloises et pour servir ses ambitions personnelles, Jules César va entamer la conquête de toute la Gaule dans le but officiel de protéger les possessions romaines.

Sa première intervention se place au moment (en 58 av. J.-C.) où les Suèves conduits par Arioviste s'attaquent aux Helvètes qui demandent le passage par la vallée du Rhône.

– De 57 à 55 av. J.-C., César parcourt tout l'ouest de la Gaule qui semble pacifiée. Il fait également campagne en Bretagne (Angleterre).

– De 54 à 52 av. J.-C., le dernier soulèvement, celui de Vercingétorix, menace la paix romaine, mais César en vient à bout (Alésia).

– 51 av. J.-C. : la Gaule est proclamée province romaine jusqu'au Rhin.

– 48 av. J.-C. : Pompée est assassiné en Égypte.

46 av. J.-C.

La chute de Massalia libéra Arles de sa tutelle et César pour la récompenser de sa collaboration lui attribua une grande partie du territoire massaliote. Ainsi naquit la nouvelle ARELATE. L'emprise arlésienne s'étendit ainsi à l'ouest du Rhône en terre d'Argens, à l'est du confluent de la Durance et du Rhône jusqu'à la Sainte-Baume, et sur le littoral jusqu'à Toulon et Hyères.

Au nord le territoire d'Arles comprenait Ernaginum (l'actuel Saint-Gabriel), carrefour important comme nous l'avons vu à l'époque hellénistique et où maintenant se croisaient les fameuses voies romaines, la Domitia et l'Augusta reliant l'Italie et l'Espagne. Ce territoire comprenait également Glanum.

César confia ensuite à Tiberius Claudius NERO l'organisation de la Gaule transalpine et notamment la mission d'installer des colonies de vétérans sur tout le territoire de la « Provincia ».

Le principe de la colonisation romaine voulait en effet que soient transplantés dans les pays conquis, des citoyens romains (commerçants, magistrats, anciens soldats notamment) qui, en essaimant hors des frontières italiennes, y assuraient la permanence de la puissance de Rome. Ces implantations de populations romaines s'effectuaient bien évidemment dans les centres importants des points de vue stratégique et commercial.

Arles reçut ainsi le nom officiel de **COLONIA JULIA PATERNA ARELATE SEXTANORUM**, le fond de sa population romaine ayant été fourni par les « anciens de la sixième légion » (qui amenèrent avec eux leur emblème – le LION – qui devait figurer sur le blason de notre cité).

À cette même époque, naquirent les colonies d'Orange, Narbonne, Béziers, Vienne et Fréjus (Forum Julii). Cette dernière ville reçut les territoires de l'est massaliotes et en raison de sa situation géographique (carrefour des voies domitienne et aurélienne), devint un camp militaire important et plus tard un port très actif.

Les habitants de ces colonies de droit romain qu'ils soient originaires d'Italie ou indigènes étaient des citoyens romains jouissant des droits civiques inhérents à cette qualité

ÉVÈNEMENTS EN FRANCE ET EN EUROPE	Monuments et découvertes archéologiques
<p>– 46 av. J.-C. Victoire de César sur les troupes demeurées fidèles à Pompée.</p> <p>– 46 av. J.-C. Triomphe de César à Rome. Dans le cortège figurait le chef gaulois vaincu, Vercingétorix, qui fut mis à mort peu après.</p>	<p>De nombreuses bornes portant l'inscription « Fine Arel » attestent des limites de ce territoire arlaten (à Éguilles, Aix, au Delubre de la Ste Victoire, au bord de l'Arc, à Peynier, etc.)</p>

Datation

ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET EN PROVENCE

La colonie était administrée par des Duumvirs secondés par deux édiles chargés de la voirie des bâtiments publics et de la police. Ces magistrats étaient élus chaque année par une assemblée locale appelée Curia.

39 av. J.-C.

Octave successeur de César vient à Arles pour prendre possession de la Gaule, que le Sénat lui a donné au traité de Brindes.

Il confirme la fondation de César et décide de doter la ville des édifices d'une grande cité romaine.

Arles prend en effet une grande importance dans la vie économique de la « Provincia » depuis la chute de Massalia et surtout depuis que le trafic maritime y aboutit aisément grâce aux fosses mariennes. Arles et ses environs (Camargue notamment) possèdent de riches vergers et des terres fertiles. Elle exporte du blé à Rome ainsi que le produit des nombreuses salines de la région.

ÉVÈNEMENTS EN FRANCE ET EN EUROPE

Monuments
et découvertes
archéologiques

En 44 av. J.-C. (15 mars), César, devenu dictateur de Rome était assassiné sur les marches du Sénat par ceux-là mêmes qui l'avaient secondé dans le siège de Marseille : Trebonius et Decimus Brutus.

En 43 av. J.-C. — Fondation à Rome du second triumvirat : Antoine, Octave et Lépide, qui se partagent l'administration de la conquête de l'Empire romain. La lutte devait bientôt s'engager entre Octave, neveu de César, et Antoine, ex-lieutenant de César.

En 43 av. J.-C. — Fondation de Lyon (Lugdunum) par les colons romains expulsés de Vienne et conduits par Munatius Plancus.

En 38 av. J.-C. — Octave prend comme prénom le titre de « Impérateur », c'est-à-dire chef des armées.

En 36 av. J.-C. Octave ôte à Lépide ses attributions de triumvir. Antoine épouse Cléopâtre, la reine d'Égypte et entreprend la conquête de l'Asie.

En 33 av. J.-C. — La rupture devient définitive entre Antoine et Octave qui le fait déclamer ennemi public par le Sénat

En 31 av. J.-C. — Défaite navale de l'armée d'Antoine par celle d'Octave à ACTIUM (au sud de l'Épire en Grèce) après la défection de la flotte égyptienne que Cléopâtre fait revenir à Alexandrie.

Construction du monument commémoratif de St Rémy élevé à la famille des Jules.

M. BAILLY
(à suivre)

Offrande à Van Gogh

Van Gogh ! ô mon ange farouche !
Le miracle de tes couleurs,
Qui donne la vie à tes touches,
Met l'ineffable dans la bouche,
Du sang dans l'âme des blancheurs.

Tous tes tableaux sont du délire :
Le délire d'un tournesol,
Dont les lames géantes virent,
Grises de soleil et d'alcool,
En vertiges de vitriol,
Sur ta palette où se déchire
La démente de tes envols.

Tu fais pâlir la lune rousse
Dont les rayons sont tes cheveux,
Et tu sais arracher des mousses
La torpeur des soirs vaporeux.

Féerie autour des paupières,
La lèvre a soif de tes coraux :
C'est la chaleur et la lumière,
L'éblouissement sur les eaux,
Du phosphore sur une pierre.

Au cœur rouge de ton génie
Ton esprit monte, extase lente,
Et j'offre à ton oreille absente
Le grand souffle d'une harmonie,
Où se meut la gloire innocente
D'un arc-en-ciel de poésie,
Par les parfums ouverts de ma robe flottante...

Alice CLUCHIER

(Provence ensorceleuse)

COMITÉ DE PARRAINAGE :

Président d'honneur M^e Pierre FASSIN

Parrains

MM. André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL

Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER

MM. Yvan AUDOUARD - Henri BOSCO - Jean-Paul CLÉBERT

Yvan CHRIST - Louis FÉRAUD - Charles GALTIER - J.M. MAGNAN

Maurice PEZET

BUREAU :

Président : M. Jean LANDRIOT

Vice-présidents : M. Hervé DUGAS

Secrétaire générale : M. Roger CORNILLON

Secrétaire adjointe : Madame Maïté DUBOCQUET

Trésorier : Madame Jacqueline BERTHET

Archiviste : M. Jean-Pierre CALIZI

M. René GARAGNON

BULLETIN Équipe de rédaction : MM. GARAGNON, VAILHEN et BAILLY

Secrétaire Mme NERI

Section Jeunes M. BOIRON

DEMANDE D'ADHÉSION

NOM et prénom

Adresse
.....

Profession

ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN 10 F.

Droit d'entrée

Membre actif 10 F.

Fondateur 50 F.

